



Communiqué De Presse

25-09-2018

Le Secrétaire Général participe au forum international sur l'innovation et le développement des industries émergentes Shanghai- du 19 au 21 septembre 2018

Monsieur le Secrétaire Général, le Professeur Hicham NEJMI, a participé au forum international sur l'innovation et le développement des industries émergentes à Shanghai, en Chine du 19 au 21 septembre 2018.

Cet évènement a pour objectif de mettre à profit les expériences des pays dans les industries émergentes et partager les points de vue des experts internationaux ainsi que les orientations futures dans le domaine.

La participation du Maroc à ce forum constitue une opportunité pour plaider en faveur de la promotion de la recherche scientifique et de l'innovation au sein du pays, et ce par le renforcement de la coopération internationale, notamment avec la Chine, en vue d'attirer plus d'investissement dans le secteur de la santé et renforcer la position du Royaume comme hub africain dans le domaine.

Durant son séjour sur le territoire chinois, le Pr. NEJMI s'est entretenu avec le Pr Fan XIANQUN, le Doyen de la faculté de médecine de l'université Jiao Tong de Shanghai. Il a visité, entre autres, les différentes structures de l'hôpital exerçant la médecine traditionnelle chinoise, à savoir ; le musée d'histoire de l'hôpital, les services d'acupuncture et de traumatologie, les centres nationaux d'administration des maladies métaboliques et de simulation médicale.

M. le Secrétaire Général, dans son intervention, a mis en exergue l'opportunité qu'offre la recherche biomédicale (RB) au Maroc. En effet, la RB est une source de formation continue pour les professionnels de la santé offrant un enseignement de portée plus générale en développant la rigueur scientifique. Ceci permettra à la fois de faire évoluer la prise en charge des patients, d'améliorer l'accès à l'innovation, et d'améliorer la qualité des soins. La RB participera, ainsi au développement économique du pays, à travers ; l'export des médicaments fabriqués localement qui bénéficieront d'une image de qualité fournie par les activités de recherche clinique ; ainsi qu'à la mise en place de sociétés de prestation de service œuvrant dans le domaine de la recherche clinique.

Le Pr. H. NEJMI a précisé également, qu'en réponse aux besoins de la société et comme stipulée par la Constitution marocaine de 2011, le développement de la santé, à travers la recherche scientifique et l'innovation dans le domaine biomédical occupe une place de choix, surtout que le Maroc dispose d'un capital humain aux compétences reconnues à l'échelle internationale. En outre, ce développement est soutenu à l'heure actuelle, par un dispositif juridique national qui s'ajoute aux différents textes internationaux régissant la recherche biomédicale.

Complément d'information

La coopération bilatérale entre le Maroc et la Chine, notamment dans le domaine de la santé, a été instituée depuis septembre 1975, par un Protocole d'Accord renouvelable tous les deux ans entre les deux pays. Elle porte sur l'envoi au Maroc d'Equipes Médicales Chinoises pluridisciplinaires. Cette coopération s'est renforcée davantage entre les deux pays, et ce, le 20 octobre 2015, lors de la commémoration du 40ème anniversaire de la coopération maroco-chinoise par la signature de :

- Mémoire d'Entente dans le domaine de la Santé entre les deux pays qui vise le renforcement des liens de coopération et de partenariat dans le secteur de la Santé ;
- La Convention de jumelage entre le Centre Hospitalier Universitaire de Fès et l'Hôpital Rui Jin de Shanghai, afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques dans des domaines de pointe telle que la prise en charge des brûlés, la recherche biomédicale et le génie génétique, la traumatologie orthopédique spécialisée, l'immunologie, etc. ;
- La Convention de Partenariat entre le Ministère de la Santé du Royaume du Maroc et la Commission Nationale de la Santé et du Planning Familial de la Chine, relative à l'envoi au Maroc d'une équipe médicale d'ophtalmologues chinois pour réaliser une Campagne de Chirurgie de la Cataracte à l'Hôpital Hassan II - Province de Settat.

Cette collaboration se caractérise également par la participation des cadres du Ministère de la Santé à des stages de formation en Chine, dans différents domaines, notamment, la formation sur l'application clinique de l'acupuncture et les techniques de massage.

Perspectives :

- Renouvellement du Protocole d'Accord ;
- Partage d'expériences dans les domaines d'apprentissage, de formation des professionnels de santé ainsi que de formation des formateurs en réorientant les stages de formation organisés en Chine sur des priorités d'intérêt commun ;
- Organisation des rencontres entre les facultés de médecine des deux pays en vue d'un renforcement de l'échange d'expertise sur des thématiques d'intérêt commun ;
- Développement d'une coopération tripartite Maroc-Chine-Pays d'Afrique ;
- Développement conjoint d'un projet de partenariat portant sur la lutte contre la cécité, suite au Sommet Sino-africain de Johannesburg.